



Laboratoire des droits de l'homme et  
libertés publique



Sous la direction du Monsieur Le  
Professeur BOUDERAH Ibrahim

L'Equipe de recherche scientifique PRFU  
G01L01UN270120230007

Les instruments modernes pour  
rationaliser les dépenses des  
établissements pénitentiaires dans les  
législations internes et les conventions  
internationales

Organise un colloque national à distance sur :

Les instruments de la rééducation au sein  
du milieu fermé pour rationaliser les  
dépenses des établissements pénitentiaires  
dans les législations internes et les  
conventions internationales

15/12/2024

Site faculté de droit et des sciences politiques

Salamandre Mostaganem

La problématique

L'Algérie a ratifié plusieurs conventions et chartes internationales, qui consacrent des principes et des règles mondiale et fondamentaux visant à trouver des alternatives aux peines privatives de liberté, pour but que l'application des peines aura un moyen de protection de la société, à travers la rééducation et la réinsertion sociale des détenus au sein des établissements pénitentiaires.

L'objectif de l'application des jugements judiciaires privatifs de liberté ne se limite plus à placer le condamné dans un milieu fermé à des fins répressives, mais plutôt à le rééduquer et à le réinsérer dans la société pour éviter son retour à la criminalité.

Pour ces raisons, l'Algérie a cherché de trouver des alternatives à la peine privative de liberté, et celles-ci ont été prévues conformément à la loi n 05-04, relative à l'organisation pénitentiaire et de la réinsertion sociale des détenus modifiée et complétée, ainsi que ses textes d'application.

Les alternatives à la peine privative de liberté sont nombreuses et variées, certaines étant appliquées à l'intérieur du milieu fermé des établissements pénitentiaires et d'autres à l'extérieur, en milieu ouvert, et tous ont un impact efficace sur la rationalisation des dépenses des établissements pénitentiaires.

Ce colloque national a pour objectif d'étudier les instruments de la rééducation des détenus dans le milieu fermé des établissements pénitentiaires en Algérie, et à trouver les lacunes et les obstacles qui empêchent la bonne application des textes juridiques en vigueur réglementant ces instruments. Pour but de les développer et de créer des alternatives et d'autre instruments de la rééducation des détenus, afin d'atteindre les objectifs que l'Etat Algérien cherche à faire progresser le secteur de la justice d'une part, et à rationaliser les dépenses des établissements pénitentiaires pour faire progresser les secteurs de l'économie.

La problématique de ce colloque se base sur la recherche de l'efficacité des alternatives des peines privatives de liberté : les instruments de la rééducation des détenus prévus dans les conventions et les chartes, les principes, les règles internationaux et les législations nationales. Et la recherche des possibilités de développer ces instruments, et de trouver d'autres plus efficaces au sein du milieu fermé des établissements pénitentiaires,

pour lutter contre la délinquance, organiser la défense sociale, ainsi que pour rationaliser les dépenses des établissements pénitentiaires, et aider l'Etat à supporter ces dépenses.

Les axes du colloque

01-Les instruments de la rééducation en milieu fermé des établissements pénitentiaires.

-Les établissements et les ressources humaine qualifiées pour la rééducation des détenus.

-Les instruments de réinsertion en milieu fermé des établissements pénitentiaires.

-Organisation du travail dans le milieu fermé des établissements pénitentiaires.

02-Les instruments de la rééducation en milieu fermé des établissements pénitentiaires en droit international.

- Les instruments de la rééducation en milieu fermé des établissements pénitentiaires dans les conventions et les chartes internationales.

- Les instruments de la rééducation en milieu fermé des établissements pénitentiaires approuvés par les Nations Unies.

- Les instruments de la rééducation en milieu fermé des établissements pénitentiaires dans les chartes régionales.

03-Expériences des pays en matière de la rééducation des détenus pour rationaliser les dépenses des établissements pénitentiaires.

-Expériences des pays arabes en matière de la rééducation des détenus pour rationaliser les dépenses des établissements pénitentiaires.

-Expériences des pays étrangers en matière de la rééducation des détenus pour rationaliser les dépenses des établissements pénitentiaires.

04-Les mécanismes de réduire les dépenses de l'Etat sur les établissements pénitentiaires.

-Méthodes d'utilisation optimale des instruments de la rééducation disponibles afin de réduire les dépenses de l'Etat sur les établissements pénitentiaires.

-Le développement des instruments de la rééducation disponible afin de réduire les dépenses de l'Etat sur les établissements pénitentiaires.

-Introduire des mécanismes de la rééducation pour réduire les dépenses de l'Etat sur les établissements pénitentiaires.